

---

Numéro du BEEFP 90-31

Grosse-Île (Québec)

**La chapelle catholique (no 48)**

La chapelle catholique de Grosse-Île a été construite en 1874, suivant des plans préparés par le ministère des Travaux publics. Frédérick Montizambert, qui était alors surintendant de cette station de quarantaine, s'est beaucoup impliqué dans sa conception et sa réalisation. La chapelle catholique appartient à Patrimoine canadien et fait partie du lieu historique national de Grosse-Île et le Mémorial des Irlandais. Voir le rapport 90-31 (partie II: 1861-1 880) du BEEFP.

**Raisons de la désignation**

La chapelle catholique de la Grosse-Île a été désignée édifice «reconnu» principalement pour son importance dans l'histoire locale. Cette chapelle constitue, avec le presbytère catholique, le symbole même de la vie communautaire du village de Grosse-Île.

En 1857, la station de quarantaine de Grosse-Île est prise en charge par le gouvernement canadien. Les décennies suivantes sont marquées par une intense réorganisation fonctionnelle de l'île, sous la direction du surintendant médical A. Von Iffland. Les secteurs «santé» et «maladie» sont intervertis et un vaste programme de réparations et de constructions est mis sur pied. Dans les années 1870, le nouveau surintendant médical Frédéric Montizambert poursuit la tâche de son prédécesseur. La nouvelle chapelle catholique marque cette période.

La conception esthétique et fonctionnelle de la chapelle catholique, de même que le choix des matériaux et des techniques de construction ont également joué dans la décision de «reconnaître» cet édifice d'inspiration néo-gothique pour son décor extérieur notamment. Le fait que la chapelle catholique soit le fondement même du caractère actuel du secteur central a également pesé dans cette décision. Son site d'implantation en fait un bâtiment très en vue et contribue à ce que ce lieu de culte soit un des attraits de la visite guidée.

**Éléments caractéristiques**

Le caractère patrimonial de la chapelle catholique repose sur sa composition générale, sur sa fenestration et ses nombreux détails ornementaux d'inspiration néo-gothique,

---

Numéro du BEEFP 90-31

Grosse-Île (Québec)

### **La chapelle catholique (no 48)**

ainsi que sur son plan et son décor intérieur. Sa relation avec le presbytère et le site d'implantation contribue également à définir sa valeur patrimoniale.

La chapelle catholique est une petite construction lambrissée de planches posées à la verticale et coiffée d'une toiture à deux versants. Le clocher-porche, qui s'élève au centre de la façade, se termine par une lanterne surmontée d'une croix. Sa localisation à l'extérieur du plan rectangulaire est inspirée des églises protestantes néo-gothiques, antérieures à la période du «High Victorian Gothic». Une petite sacristie basse est accolée au chevet plat de la chapelle, qui est orienté vers le nord-ouest contrairement aux directives du droit canon qui recommandait qu'il soit tourné vers l'est. Un porche en appentis donne accès à la sacristie.

L'ornementation de la chapelle, d'inspiration néo-gothique, est plus abondante en façade que sur les côtés. Soulignons en particulier l'emploi d'arcs brisés pour les encadrements de fenêtres, malgré que celles-ci soient à arc plein cintre. Le clocher est orné d'un gâble à motif trilobé qui est surmonté d'une fenêtre circulaire en forme de rosace; ce motif est repris par l'imposte de la porte principale. Les arcades du sommet de la tour et le jeu de rendents qui court sous les rampants ajoutent au raffinement de cette façade. Il est souhaitable que tous ces éléments de décor soient préservés.

Depuis le porche — la partie inférieure de la tour — on saisit d'emblée toute la chapelle. Une balustrade sépare la nef du chœur. Quelques marches permettent d'accéder au tombeau d'autel surmonté de son tabernacle; l'entrée de la sacristie est dissimulée derrière. Étant donné la valeur patrimoniale de cette chapelle, on veillera à ne pas modifier cet aménagement, tout comme il conviendra d'en préserver le mobilier remarquable par son intégralité.

Le retable s'articule sobrement sur le mur du chœur. Deux pilastres vont à la rencontre d'une imposante corniche qui ceinture les murs de la chapelle. Au-dessus des chapiteaux, elle décrit un arc plein cintre de manière à délimiter un espace pour une toile marouflée. Le décor du chœur est complété par deux statues posées sur des consoles décoratives; une moulure en applique crée l'illusion de niches. Une fausse-voûte en anse-de-panier et compartimentée par des arcs doubleaux vient parfaire le décor intérieur; des moulures définissent panneaux et circonférences. La sacristie est

---

Numéro du BEEFP 90-31

Grosse-Île (Québec)

**La chapelle catholique (no 48)**

pourvue d'un grand buffet à deux corps, d'une armoire et d'une encoignure. Il est important d'assurer la longévité de tous ces éléments de décor et des meubles meublants ou courants.

Le maintien de la relation de la chapelle avec son site d'implantation et avec le presbytère situé à proximité est hautement souhaitable. L'aménagement du site pourra être repensé à partir des documents iconographiques disponibles.

1998.03.31

Pour plus d'information, veuillez consulter le *Code de pratique du BEEFP*.

---